

Langue étrangère X - Néerlandais

UE 30

CATEGORIE : ECONOMIQUE

SECTION : Tourisme

OPTION :

Année : BLOC 3

Acronyme : TOUT31LG10

Langues d'enseignement : Néerlandais

Coordonnées du service : HELdB - CAMPUS CERIA
Bâtiment 4C - 1er étage
Avenue Emile Gryson 1 - 1070 Bruxelles

Enseignant responsable : COLLETTE H. - hilde.collette@cnldb.be

Autre(s) enseignant(s) de l'UE :

Nombre d'heures : 60 h

Nombre de crédits : 4 ECTS (Facteur de pondération)

Niveau du cycle : 1

Période : Q1

Cadre européen de certification : Niveau 6

Liste des UE pré requises : Néant

Liste des UE co requises : Néant

Caractère obligatoire ou au choix dans le programme ou option de l'étudiant :

Au choix individuel dans le programme.

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme :

Au terme de sa formation, le bachelier en **Tourisme** est capable de :

-créer, budgétiser et promouvoir un produit touristique original, seul ou en équipe, en identifiant les attentes et les besoins d'une clientèle spécifique et ce ayant préalablement analysé l'offre et la demande touristique.

-assurer, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins.

-identifier ses forces et faiblesses et mettre en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités

-planifier, gérer, coordonner et animer une activité touristique dans un contexte multilingue

Autres connaissances ou compétences prérequis :

niveau linguistique conseillé: B1



Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE :

Néerlandais 3 :

Objectifs :

atteindre le niveau linguistique B2- selon le CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

voir AAS ci-dessous

Contenu :

Activités d'expression orale et écrite dans un contexte professionnel lié au Tourisme. Activités de compréhension à l'audition et à la lecture de documents généraux ou techniques traitant du Tourisme. Utilisation syntaxique et lexicale adéquate ; choix de registre ; correspondance commerciale ; présentations.

Textes et vocabulaire spécifique au Tourisme, au marketing et au management .Exercices de thèmes abordés : préparer la recherche d'emploi : le CV, la lettre de motivation, l'entretien d'embauche.

Les quatre compétences linguistiques sont travaillées : exercices oraux et exercices d'audition ; exercices écrits et rédaction de textes; exercices de compréhension à la lecture ; exercices grammaticaux.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Néerlandais 3 :

Approche communicative et interactive centrée sur l'apprenant

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Cours Concernés	H	ECTS	Pond.	Janvier				Juin *				Deuxième session					
				Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	Eval Continue	Travaux	Ecrit	Oral	NR	Travaux	Ecrit	Oral		
Néerlandais 3	60	4	100%	20%	0%	60%	20%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	60%	40%

NR = Note reportée

Informations sur le mode d'évaluation :

Evaluation continue: ± 5 évaluations orales: individuelle/par paire/en groupe

Examens

Les différentes parties des examens ne sont pas dispensatoires.

Justifier la NR en 2de session :

/

* Le cas échéant, les évaluations de la session d'examens de janvier ne sont reportées en juin que si la note est $\geq 10/20$.

Informations complémentaires :



Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

À l'issue du cours de Néerlandais 3, l'étudiant est capable de :

- atteindre un niveau linguistique B2-, selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues.
- identifier les points forts et les points faibles dans les quatre compétences et chercher à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat(e).

Expression orale :

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel du Tourisme.
- participe activement à une conversation lors de laquelle il présente et défend ses opinions.

S'exprime oralement en continu:

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur du Tourisme.
- développe un point de vue sur son activité professionnelle future et sur le Tourisme en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.

Expression écrite :

- écrit des textes clairs et détaillés sur des sujets professionnels ou qui l'intéressent personnellement.
- écrit des lettres et emails professionnels . Ecrit un essai ou un rapport en transmettant une information ou en exposant des raisons pour ou contre une opinion donnée.

Compréhension à l'audition:

- comprend des conférences et des discours assez longs et même suivre une argumentation complexe s'il s'agit de sujets familiers ou liés au Tourisme.
- comprend divers messages audio ou audiovisuels en rapport avec l'actualité ou le Tourisme, pour autant que ce message soit exprimé en langue standard.

Compréhension à la lecture :

- comprend des articles et des rapports sur des questions concernant le secteur du tourisme dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue.

Description des sources, des références et des supports OBLIGATOIRES :

Néerlandais 3 :
Syllabus (e-campus)

Description des sources, des références et des supports SUGGERES :

Néerlandais 3 :